



LANCEMENT D'UN APPEL AUX DONS POUR LA TOURBIÈRE DU SEE D'URBES

www.fondation-patrimoine.org/78302

La Fondation du patrimoine lance conjointement avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CSA), le **vendredi 25 mars à 11h**, un appel à dons pour la **restauration d'un site écologique exceptionnel** : la tourbière du See d'Urbès. Elle est l'une des trois tourbières lacustres de fond de vallée d'origine glaciaire sur le versant alsacien des Vosges. Elle est unique par sa taille et sa structure.

Cet ancien lac glaciaire offre un **lieu de reproduction à des espèces patrimoniales** comme la Sarcelle d'hiver ou le Castor d'Europe. La **diversité des habitats aquatiques** permet l'existence d'un **cortège d'espèces de libellules et d'amphibiens particulièrement fourni**. Des plantes typiques des milieux palustres comme l'Utrriculaire citrine ou la linaigrette à feuilles larges s'y développent.

Les qualités écologiques de ce site exceptionnel sont complétées par des qualités historiques, culturelles, paysagères et géologiques (le site est classé à l'inventaire national du patrimoine géologique et réglementé par arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB)).

Ce site était **autrefois exploité pour sa tourbe** par les habitants de la vallée de la Thur et particulièrement ceux de la commune d'Urbès, **pour les besoins de l'industrie textile régionale**. Au 19^e siècle, les manufactures textiles de Wessering aménagent l'exutoire naturel par des vannes hydrauliques permettant de réguler le débit d'eau en fonction des besoins électriques des usines en aval. En hiver, la fermeture des vannes permettait **l'accumulation d'eau puis de glace** qui était utilisée pour la conservation des teintures ou **vendues aux brasseries alentours**. Quand une station de pompage menace d'assécher complètement le See, les associations se mobilisent et obtiennent en 1983, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (n°73972) sur le périmètre du See d'Urbès. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace devient gestionnaire des propriétés de La Collectivité européenne d'Alsace et de la commune d'Urbès classées en Espace naturel sensible sur ce site à partir de 1990.

Le coût global du chantier est estimé à 50 480 €. L'objectif de collecte à atteindre est de 4 000 €.

Les particuliers et les entreprises qui souhaitent participer à cette importante opération de gestion écologique peuvent adresser leurs dons directement à la Fondation du patrimoine, au 9 Place Kléber, 67000 STRASBOURG ou faire un don au projet sur le site internet : www.fondation-patrimoine.org/78302

Contact presse

FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION ALSACE

Véronique Keiff, Déléguée régionale

Veronique.keiff@fondation-patrimoine.org | alsace@fondation-patrimoine.org

Tél : 03 88 22 32 15 ou 06 07 96 67 64

9 Place Kléber, 67000 Strasbourg

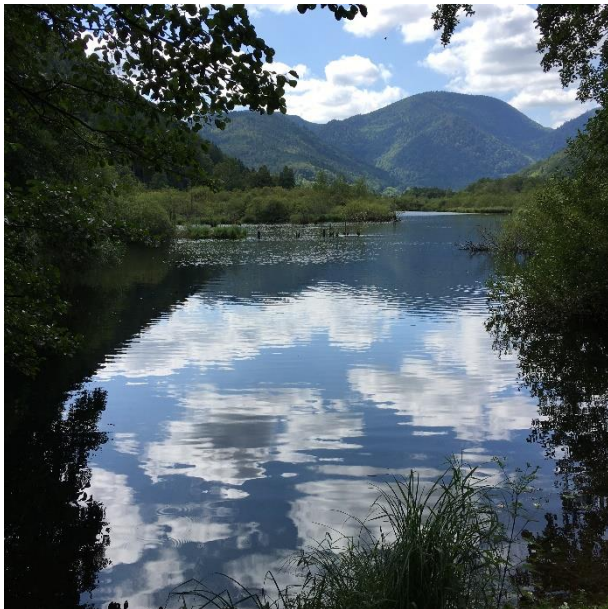
Présentation de la tourbière en images



© Jacky Ley CD 68



© Jacky Ley CD 68



© Fondation du patrimoine



© Jacky Ley CD 68

